

LA GAZETTE de SAINT-AGNAN



BULLETIN NUMÉRO 19 OCTOBRE 2021

AFFOLEMENT TARDIF POUR LE CLIMAT

« Beds are burning... Time has come to pay the rent » « Nos lits brûlent... L'heure est venue de payer le solde (la location) ». Ce texte d'un groupe australien date de 1986. Un ancien président s'en est peut-être inspiré pour sa formule « Notre maison brûle ». Sauvons la planète ! Certes, mais l'horloge de notre terre compte les années par centaines de millions. À son échelle cette cuisson à feu soutenu que lui impose l'époque industrielle ne représente qu'une minute géologique désagréable à la fin d'une ère. La planète s'en remettra, sans baleine, ni éléphant, ni ours blanc, ni... ni l'homme ?

Revenons à notre village, un bien petit point à la surface du globe. On y a subi notre part de ces grands problèmes, dont le coronavirus en deuxième année. Revenons sur notre place de l'église. On y a chanté et dansé. Enfin respirer et revivre après les contraintes ça regonfle le moral. Revenons à nos moutons, grise ou bleue ici la vie continue et vous offre la lecture que vous attendiez.



DANS LE SILLAGE DE LA TORNADO

LE CHAMP DE BATAILLE D'ÉOLE

19 juin. Les observateurs qui ont vu depuis les hauteurs approcher l'orage super-cellulaire, sombre, massif, puissant, ont de suite saisi son caractère exceptionnel. Puis vint le ciel d'enfer, débordant d'énergie : éclairs et tonnerre en continu, tempête. Et puis... les tornades, la pluie diluvienne, la grêle.

Cette vue est prise sur le chemin de Courthiézy, peu après l'embranchement de la Grange au Bois. Les fûts brisés comme de vulgaires allumettes, des chênes tordus comme des cordelettes, témoignent de la violence et de l'importance de cette tornade. La trouée, mesurée au compteur, fait plus de 200 m de large. Un phénomène impressionnant digne de Tornado Alley aux USA. Après sa formation au-dessus de Saint-Agnan et avoir ravagé les bois du plateau, la trombe est descendue dans la vallée de la Marne dévaster vergers et villages. Partout dans la région des toitures sont encore bâchées à ce jour. La déclaration de catastrophe naturelle inclut nombre de communes du sud de l'Aisne.

NOUVEL HABIT POUR LA CABANE À GOUTTE



Olivier Maréchal, Claude Picart et Jacques Brzézula font une courte pause le temps d'un cliché pour la Gazette.

Reprise par la commune, la cabane à goutte méritait une belle rénovation. Une équipe déterminée de trois volontaires s'est attelée à cette tâche, y consacrant plusieurs samedis de l'hiver au printemps. Une fois les vieilles planches vermoulues déposées, les élévations en dur furent parées d'un nouvel habit de bois neuf. Pour couronner l'ouvrage la couverture de tuiles remplaçait les anciennes tôles.

Maintenant qu'elle a fière allure, la cabane à goutte va pouvoir concrétiser sa vocation de local communal. Elle pourrait par exemple être à disposition de randonneurs, ou servir dans le cadre d'une commémoration, d'une exposition, d'une promotion locale... Elle a l'avantage de compléter une halte du parcours mémoriel de juillet 1918.

8 MAI À SAINT-AGNAN



Le coronavirus jouant les prolongations, ce furent des commémorations minimales qui se succédèrent dans les trois villages de la commune. Public très restreint à Saint-Agnan où officiait Pierre Troublé, adjoint, entouré de Bruno Lahouati, Maire de Vallées en Champagne et Jean-Yves Roulot, maire délégué de La Chapelle Monthodon. Sous l'œil avisé de Marcel Dartinet, premier adjoint et porte-drapeau, chaque étape du rituel fut néanmoins respectée.

Le dépôt de la gerbe au pied du monument est un moment fort qui oblige à s'avancer face au souvenir de nos aïeux. Sur la mémoire s'appuie l'engagement de la collectivité.

RICHESSSE SCULPTURALE DE NOTRE ÉGLISE



Dans la Gazette 18 nous vous avons présenté une sculpture ornant un chapiteau de la croisée du transept : un visage symbolisant la parole, la bonne parole apparemment. Voici le second chapiteau qui lui fait face, côté sud. Là encore des formes humaines.

Deux personnages simplifiés maîtrisent et repoussent chacun deux serpents aux dents acérées. Leurs expressions sont totalement neutres, ni peur, ni colère. Nous assistons au combat contre le mal. La symbolique est certainement plus fine et plus complexe. Le bouclier central surmonté de volutes issues de la tête des personnages ne pourrait-t-il représenter une volonté sereine et triomphante ?



Le temps a passablement dégradé cette œuvre. La pierre de mauvaise qualité s'effrite et des traces d'enduit et de replâtrage subsistent. En bas à gauche une cassure indique la place de la quatrième tête de serpent manquante. De plus le haut de la colonne s'écarte légèrement du mur.



TROIS VILLAGES, TROIS CONCERTS

Saint-Agnan le 5 septembre 2021 : **LUCIE JOY**

LA POESIE EN ACTION

Lucie JOY, quel dynamisme ! Bille en tête la jeune chanteuse affirme son féminisme militant. Honneur aux grandes dames de la chanson et de la société dont elle énumère quelques noms. Son engagement tisse la trame de ses textes révélés au public avec toute l'énergie de l'artiste. Ah ! Messieurs, gardez bien votre machisme dans votre poche, l'humour acerbe anime des aiguilles promptes à le détricoter ! Victor à la guitare l'accompagne de ses notes folk, jazzy, blues ou hispano. Lucie Joy s'est créé son fan-club, le public recelait des spectateurs qui l'avaient déjà appréciée dans le Tardenois.

Tandis que le soleil couchant donnait de bonnes couleurs aux artistes sur la scène du parvis, la cinquantaine de spectateurs sur la place, enchantés, respiraient l'air doucement fraîchissant d'un temps de liberté retrouvée. La reconduction par la commune de cette manifestation en fin d'été est une heureuse initiative. Grand merci à la commune de Vallées en Champagne.

Si vous avez apprécié :
Luciejoy.com
contact@luciejoy.com

Participation de la commune de
Vallées en Champagne : 2.100 €
pour les trois concerts

JEU DES 7 ERREURS

Lucie et Victor nous ont offert un très agréable moment. Cela valait bien ce cliché, reproduit en double. Pas exactement, il y a 7 différences...un peu moins faciles que le précédent jeu ! solution p7.



NOËL 2021

Reconduction du traditionnel colis **des anciens** de 70 ans et plus. Un repas leur sera aussi offert (menu à 30 €).

Reconduction du bon d'achat pour **les enfants** de la commune. Une sortie est envisagée le 11 décembre, qui reste à préciser. Pour des raisons sanitaires il n'est pas prévu de goûter de Noël à ce jour.

VIOLENTES TORNADES SUR NOTRE RÉGION

Saint-Agnan n'a pas connu le pire. La ferme de Janvier sur les hauteurs de Celles lès Condé fut littéralement dévastée. La vallée de la Marne cumule les plus gros dégâts.



Des bois fantômes... Deux ans de nettoyage seront probablement nécessaires.

GRAND COUP DE BALAI

On le voyait approcher, inexorablement. Un orage dantesque à la charge électrique exceptionnelle. Sous ce couvercle notre paysage entraînait déjà en ébullition. On a levé les yeux : sous la masse sombre et uniforme des vapeurs se formaient. Comme si, en inversant l'image, des brumes apparaissaient sur une mer d'huile noire. Et juste au-dessus de nos têtes ces vapeurs se mirent à tourner. « M..., ai-je dit, il y a une tornade qui se forme, et c'est pour nous ! ». Quelques secondes après le mobilier des terrasses décollait d'un coup, les sapins cassaient, un volet se décrochait, des tuiles bougeaient. Puis s'abattit le déluge, suivi de gros grêlons. Le calme revenu, on fait le tour des dégâts. De la casse, mais pas trop. Les mobiliers entassés par le souffle dans les coins ou bloqués dans les arbres avaient réchappé. Et mon voisin m'a aimablement repassé par-dessus la clôture mes palettes qui, de sur mon bois, étaient arrivées chez lui.

PARDON, VOUS N'AURIEZ PAS VU MA BANQUISE ?

2021 a cumulé les événements climatiques : dômes de chaleur à près de 50°, inondations, grands incendies. Si chez nous l'été fut frais, le globe se prépare à une année record. Le réchauffement est bien là, et il s'accélère. Le CIVC relève une augmentation de 1,3°. Le GIEC a dû avancer ses prévisions. En plus d'agir pour l'avenir, il est urgent de s'adapter aux effets déjà présents. Les assureurs en conviendront.



ALBÉDO

L'effet d'albédo c'est la propriété de la couleur blanche de repousser les rayonnements. Cette faculté protectrice est utilisée dans la construction et l'habillement. C'est aussi une fonction des banquises et calottes polaires. La disparition des glaces arctiques et antarctiques entraîne la disparition de cette protection. Les rayonnements pénètrent les eaux et les terres, accélérant leur réchauffement, modifiant les équilibres biologiques. Et le pôle se réchauffe 3 fois plus vite.

CANICULE SIBÉRIENNE

La Sibérie a connu cette année des températures au-delà de 40°. Le permafrost (ou pergélisol) n'apprécie pas. Ce sol gelé en permanence constituait une fondation stable pour les constructions. Depuis quelques années des bâtiments s'enfoncent tels des navires prêts à couler. Le permafrost dégèle. Peut-être avez-vous vu sur vos écrans ces gigantesques cuvettes d'effondrement des sols. Cette fonte libère mammouths et rennes congelés, mais aussi CO2 et méthane.

IL PLEUT AU GROENLAND

Le Groenland est sur le cercle polaire, mais à priori rien d'affolant à quelques gouttes de pluie penserait-on. Précisons l'information : c'était à 3.000m d'altitude et ce n'était pas la première fois. Les glaciers en tremblent encore, mais pas de froid.

Information entendue sur France-Info

VENDANGES 2021

LES RAVAGES DU MILDIOU

Nos coteaux ont souffert cette année 2021. Gel, grêle et humidité persistante qui fit le lit d'un mildiou ravageur. La réduction des traitements n'a pas permis de tout préserver. A l'heure de la vendange les résultats sont très inégaux selon les parcelles. Ici de beaux fruits lourds et serrés, là que des grappillons, et ailleurs... rien ! et une vigne à sauver. Les réserves des années millésimes précédentes et le maintient à 8.000 kg/ha en 2020 se révèlent aujourd'hui opportuns. Malgré les aléas climatiques 2021 devrait élaborer un bon millésime.

L'avenir s'éclaire pour notre produit phare. Le Comité Champagne note un rebond spectaculaire des ventes au premier semestre 2021 : +50% sur 2020 et +14% sur le record de 2018.

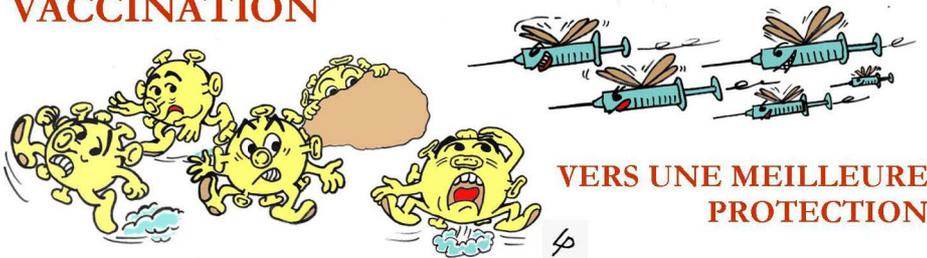


Que reste-t-il de cette malheureuse grappe ? Spectacle désolant dans les rangs.

Le CIVC a fixé le quota 2021 à 10.000 kg/ha. On retrouve des dates plus normales : dès le 6 septembre pour les plus précoces dans l'Aube, le 13 septembre à Saint-Agnan. Le Comité Champagne a finalement évalué la récolte moyenne à 6.500 kg environ.

Au beau lundi ensoleillé d'ouverture succédèrent deux jours de pluies et d'averses. En Champagne on ne se décourage pas face aux caprices de la météo. Les vignerons champenois sont endurcis, accomplissant leur labeur par tous les temps. Alors haut les cœurs pour le bouquet final !

VACCINATION



COVID, VAGUE APRÈS VAGUE

Dans Gazette 18 on croisait les doigts. Eh bien c'est raté. Les vagues de contamination se sont succédées, qui plus est par un virus parmi les plus contagieux, l'indien delta. À force de mesures contraignantes le mal a régressé. On a ainsi pu intercaler des élections, relancer le tourisme, la consommation, faire la rentrée scolaire. Aujourd'hui l'Aisne fait partie des bons élèves, notre département étant l'un des premiers où les enfants ont tombé le masque en classe.

LA BÊTE RÔDE TOUJOURS

Depuis octobre les taux de contamination repartent à la hausse dans plusieurs pays, y compris la France. Cette remontée paraît relativement bridée par le taux de vaccination. Finis les barbecues en plein air ! La mauvaise saison nous regroupe dans des pièces confinées. Un vent de liberté a soufflé durant la régression de la pandémie, jusqu'à négliger les gestes élémentaires de prévention. Tout relâchement peut nous ramener à la case départ.

On se souvient de la première campagne d'incitation : mamie vaccinée enserrant ses petits-enfants. On passe ensuite à « 80% des hospitalisés du covid ne sont pas vaccinés ». Et les 20%, soit 1 sur 5 ? Ce slogan ne faisait pas bon ménage avec le suivant « Tous vaccinés, tous protégés ». Si le vaccin protège des formes graves, il ne dispense pas d'être contaminé et contaminant, et faire circuler le virus sans le savoir, sauf pour les 20%.

Des contaminations, enfants et adultes vaccinés, détectées aux écoles de Condé. Craignant des foyers dans le secteur, et à la demande du maire M Dominique Moysse, l'ARS a missionné une équipe de dépistage le 28 octobre.

Le vaccin vous protège, vous et vos proches.



Même vacciné on maintient la prévention.

VACCIN QUASI OBLIGATOIRE ?

La vaccination apparaît comme le moyen le plus satisfaisant pour combattre le virus. Sortis dans l'urgence, les vaccins ont montré à la fois leur efficacité et leurs faiblesses. Entre microbe et remède le sacro-saint principe de précaution vole en éclat. Nos gouvernants sont restés sur leur position de départ : pas de vaccin obligatoire, créant de fait des espaces de liberté ou de contrainte à la carte. Le « passe sanitaire », fonctionnant sur le mode du laissez-passer de prévention, présenté en renforcement de l'incitation à la vaccination, se révèle un outil de coercition. Et les mêmes dont on applaudissait les sacrifices sont maintenant conduits au bûcher des gémonies. Que l'on soit pro ou anti vaccin, ou plus fréquemment angoissé, chacun mérite le même respect de la dignité humaine. Liberté, Égalité, Fraternité, cette crise a passablement malmené nos préceptes républicains.

Votre honoré rédacteur est vacciné. Mais il ne m'appartient pas de forger des convictions chez les lecteurs. L'acceptation ne peut naître que de la personne elle-même. Les meilleures décisions se prennent sans bâton ni carotte.

SE FAIRE VACCINER

Le vaccinodrome de Dormans a bien rempli sa mission. Les clients étaient moins nombreux à la rentrée. Il a fermé fin septembre pour laisser place aux activités. Les pharmacies poursuivent les vaccinations. Yves Ramanitra, de Condé, me confiait qu'il espérait disposer de Pfizer.

PAS D'INTOX SUR LA TAXE

Oh surprise ! Vous avez découvert en lisant votre relevé de taxe foncière que le taux communal était brutalement passé de 11,59% en 2020 à 43,29% cette année. Rassurez-vous chers contribuables, la commune a maintenu ses taux 2021 au niveau équivalent à 2020. La colonne département est tout bonnement passée à la trappe. Mais pas son prélèvement qu'il a bien fallu caser quelque part. Avec la commune, c'est tellement simple ! Ainsi le compte est bon : 11,52% de la commune + 32,72% ex-département = 43,24%. Quelques variations de décimales pour le rééquilibrage entre les communes historiques (Saint-Agnan est très légèrement gagnant) et des bases qui augmentent peu (année électorale ?). Suivra une cuisine interne de compensations et transferts, une tambouille mitonnée par l'état qui en a les secrets. Mais quel intérêt à faire disparaître les départements des radars fiscaux ?



BAL DU 13 JUILLET

L'affreux corona en avait privé les citoyens en 2020. À l'initiative du comité de Baulne, les trois comités des fêtes de Vallées en Champagne ont uni leurs efforts. Profitant d'une accalmie de la pandémie ils ont organisé le bal du 13 juillet sur la place de Saint-Agnan au grand bonheur des habitants des trois villages. Le profond séisme du covid a ébranlé us, coutumes et habitudes. Renouer avec la tradition reconstruit nos liens sociaux. Ranime l'espérance. Merci aux organisateurs. Histoire que chacun goûte son plaisir, ils avaient invité un pizzaiolo. La meilleure des soirées depuis longtemps !

11 NOVEMBRE 2021

Le conseil du 7 octobre a fixé l'ordre des commémorations dans les trois villages de la commune.

10h30 Baulne en Brie
dépôt de gerbe

11h00 La Chapelle M^{en}
dépôt de gerbe

11h30 Saint-Agnan
dépôt de gerbe
Lecture du message
du secrétariat d'état aux
anciens combattants

Suivi du vin d'honneur en
la mairie de Saint-Agnan.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 1 ^{er} TOUR 20 JUIN 2021							
		SAINT-AGNAN			VALLÉES EN CH.		
Inscrits		87	% des inscrits	% des exprimés	464	% des inscrits	% des exprimés
Exprimés		35	40,23		167	35,99	
1	PIS / STENZEL	2	2,30	5,71	12	2,58	7,18
2	DEVRON / VAUDE	15	17,24	42,86	60	12,93	35,93
3	CHEVET / RICHIR	11	12,64	31,43	44	9,48	26,35
4	DUCLOS / MARICOT	7	8,04	20,00	51	10,99	30,54

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2 ^{ème} TOUR 27 JUIN 2021							
		SAINT-AGNAN			VALLÉES EN CH.		
Inscrits		87	% des inscrits	% des exprimés	463	% des inscrits	% des exprimés
Exprimés		33	37,93		168	36,28	
3	CHEVET / RICHIR	11	12,64	33,33	50	10,80	29,76
4	DUCLOS / MARICOT	22	25,29	66,67	118	25,49	70,24

ÉLECTIONS RÉGIONALES 1 ^{er} TOUR 20 JUIN 2021							
		SAINT-AGNAN			VALLÉES EN CH.		
Inscrits		87	% des inscrits	% des exprimés	464	% des inscrits	% des exprimés
Exprimés		36	41,38		166	35,78	
1	José EVRARD	1	1,15	2,78	1	0,22	0,60
2	Éric PECQUEUR	0	0	0	0	0	0
3	Sébastien CHENU	11	12,64	30,55	38	8,19	22,89
4	Karima DELLI	4	4,60	11,11	29	6,25	17,47
5	Xavier BERTRAND	18	20,69	50,00	83	17,89	50,00
6	Audric ALEXANDRE	1	1,15	2,78	1	0,22	0,60
7	L. PIETRASZEWSKI	1	1,15	2,78	14	3,01	8,44

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2 ^{ème} TOUR 27 JUIN 2021							
		SAINT-AGNAN			VALLÉES EN CH.		
Inscrits		87	% des inscrits	% des exprimés	463	% des inscrits	% des exprimés
Exprimés		36	41,38		174	37,58	
3	Sébastien CHENU	11	12,64	30,55	36	7,78	20,69
4	Karima DELLI	6	6,90	16,67	42	9,07	24,14
5	Xavier BERTRAND	19	21,84	52,78	96	20,73	55,17

ELECTIONS 2021

LES ABSTENTIONNISTES MAJORITAIRES

En 2015 les régionales furent repoussées en décembre. En 2021 les deux scrutins sont groupés. Maintes communes de France ont galéré pour organiser les bureaux de vote.

Saint-Agnan pouvait se vanter d'une bonne participation à la plupart des scrutins. C'est du passé, désormais même chez nous l'abstention s'installe. Il n'est pas que des pêcheurs du dimanche qui musardent, beaucoup de citoyens boudent l'isolement faute de repères pour les motiver ou parce qu'ils n'adhèrent plus à différents aspects électoraux. Ajoutons le fataliste « à quoi bon ? », révélant un sentiment de futilité de la participation. Cette tendance se confirme tant pour les suffrages nationaux une fois tous les 5 ans que pour les scrutins territoriaux intermédiaires.

La grande force du découpage territorial de la France résidait dans sa proximité. Les nouvelles entités plus vastes, avec des compétences et des politiques plus importantes, ont éloigné les élus territoriaux de leur base. Maintenant nos régions ont la taille de certains états des USA. Sans doute réside là une autre raison de la démobilisation des électeurs.

Abstention record, entre 60% et 65% dans notre commune. La désaffection des citoyens pour les urnes creuse un gouffre entre légitimité et représentativité des élus.

Légitimité : colonne % des exprimés dans les tableaux ci-contre. Des citoyens se sont exprimés dans le respect des lois et règlements de la République. Le décompte des voix confère la légitimité aux élus issus du scrutin.

Représentativité : colonne % des inscrits dans les tableaux ci-contre. On considère la totalité de la population en droit de voter. On tient donc compte de tous les électeurs, y compris ceux qui n'ont pas donné leurs suffrages.

Les candidats au 2^e tour, surtout des régionales, ne parviennent pas à gagner de nouvelles voix, hors de leurs partisans, sympathisants et affiliés. Le système est bloqué. Xavier Bertrand dans les Hauts de France, est élu avec 57,22% des exprimés, mais juste 19,15% des inscrits et 65% d'abstention.

Les futures présidentielles et parlementaires de 2022 étaient déjà dans les esprits un an avant. Retrouverons-nous encore cette distorsion démocratique ?

NOUVEAUX TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Lors de sa réunion du 18 décembre 2020, le conseil municipal a réévalué les tarifs funéraires des 3 cimetières de la commune, effet au 1^{er} janvier 2021.

	ancien	nouveau
Concession cinéraire 2 m ² - 30 ans	90 €	150 €
Concession cinéraire 2 m ² - 50 ans	150 €	300 €
Concession cinéraire 1 m ² - 30 ans	75 €	100 €
Concession cinéraire 1 m ² - 50 ans	100 €	200 €
Columbarium - 50 ans	300 €	400 €
Jardin du souvenir	50 €	50 €

DISTRIBUTION DES CONTAINERS JAUNES

Annoncés le 14 octobre 2020, les containers jaunes ont été distribués progressivement dans les villages de la communauté, le 6 avril à Saint-Agnan. Un livret explicatif de la CARCT fut aussi remis aux habitants. Leur contenance et leur facilité d'utilisation remplace avantageusement les sacs jaunes, et comme eux ils sont relevés une semaine sur deux (semaines impaires).



LE TRI DES RECYCLABLES ÉVOLUE

Le dernier numéro du Journal de l'Agglo (n° 12) distribué dans les boîtes aux lettres consacre un dossier aux nouveautés du tri. Des recyclables font leur entrée dans les containers jaunes : pots à yaourt, barquettes, sacs en plastique, packs de bouteilles d'eau, papier alu...en plus de ceux déjà acceptés. La CARCT nous a aussi gratifié par courrier d'un superbe magnet affichant les possibilités de tri.

L'article aborde aussi les évolutions tarifaires, traduisons augmentations à prévoir. La taxe de l'état sur les ordures enfouies s'envole, de 25 € la tonne à 65 € en 2025, soit 260% d'évolution (+ 160%). Calculette en main, il faudrait, en trois ans, réduire nos déchets ménagers de 61,5 % à charge fiscale égale. Ce qui reviendrait à alléger nos poubelles ménagères de presque 2/3.

La parole est à M de la Palisse : toute vie se manifeste par ses déchets. Si nos déchets posent problème c'est à la base nos modes de vie qui sont en cause. Ou encore : où naissent-ils ? Leur source est dans les industries, ils coulent et roulent ensuite vers les gondoles et nos chariots pour finir à la poubelle. Trier en fin ne tarit pas la source du torrent au départ.



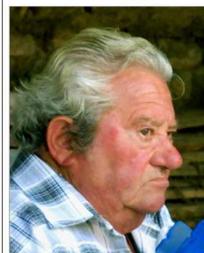
DÉPLACEMENT DU CONTAINER À VERRES

Actuellement sur le parking du cimetière, ce voisin bruyant devrait déménager en octobre / novembre. Le bruit du verre rappelle peut-être de bons moments à nos défunts tout proches. Mais leur repos mérite néanmoins une sérénité de bon aloi. Le container trouvera place Chemin de Courthiézy, au croisement du chemin des Hauts Debrêts.

ETAT CIVIL

Monsieur Roland MORICOT

A rejoint ses défunts ce 26 octobre 2021 à l'âge de 90 ans.



Roland Moricot a rempli presque 30 ans durant la mission de conseiller municipal de Saint-Agnan, de 1965 à 1994. Il a continué à offrir ses services pour l'organisation de nos 13 et 14 juillet.

Nous adressons au nom de la commune nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Photo : brocante du 18 mai 2014

M Serge PETIT

Nous a quitté fin 2020.



Après avoir enseigné à La Chapelle Monthodon, Serge Petit avait rejoint Condé en Brie lors du regroupement scolaire, où il avait succédé à Madame Besse au poste de directeur. Il avait aussi assuré la fonction de secrétaire de mairie à Saint-Agnan.

Photo scolaire Condé en Brie rentrée 1987

Responsable de publication :

Claude PICART

Mairie de SAINT-AGNAN

02330 Vallées-en-Champagne

mairie.valleesenchampagne@orange.fr

Rédaction / graphismes / crédits photos

(sauf mention):p5 d'après Delacroix

Pascal LOBRY

Impression : Mairie de Vallées en Champagne

Ressources

Le journal de l'agglo n° 12

Comité champagne / CIVC

developpement-durable.gouv.fr/giec

site du GIEC : ipcc.ch

drias-climat.fr

gouvernement.fr

aisne.gouv.fr

legifrance.fr

carct.fr

Solution du jeu des 7 erreurs



Conseils municipaux

Nous vous résumons les principaux points et ceux concernant Saint-Agnan. Les convocations et comptes-rendus complets devraient être accessibles au public sur les tableaux d'affichage de la commune de Vallées en Champagne.

Toute personne peut demander au maire ou aux services déconcentrés de l'état (art L 2121-26 du CGCT) communication des PV du conseil municipal, budget et arrêtés aux conditions de l'art L 311-9 du code des relations public / administration.

CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 18 DÉCEMBRE 2020

Délibérations votées à l'unanimité sauf DE 2020 68 et DE 2020 69

- 3 Délibération : DE 2020 66 : exonération de loyer pour l'Auberge de l'Omois fermée pour cause covid.
- 4 Délibération : DE 2020 67 : augmentation des tarifs des concessions des 3 cimetières de la commune.
- 5 Délibération : DE 2020 68 : achat de rosiers anciens pour les vignes. Les vignerons volontaires s'inscriront dans leur mairie respective.
- 7 Délibération : DE 2020 70 : validation des subventions 2020 aux associations.
- 8 Projet de vidéo protection sur la commune, avec 80% de subvention possible.
M Eric Mérat demande de recueillir l'avis de la population,
M Claude Picart rappelle que les habitations doivent rester hors champ,
M Rémy Thomas demande de préciser la prestation,
Mme Nelly Triconet demande une estimation de la dépense,
M Bruno Lahouati propose l'intervention du référent de la gendarmerie pour éclairer le conseil.
- 9 Marchés 2021 : projet de relance et appel d'offre :
- Élagage, fauchage, espaces verts
- Achat de champagne : M le maire propose une mise en concurrence des vignerons de la commune.
- 11 Questions diverses
 - * Prochaine réunion de la commission communication pour définir les plans de la commune à implanter dans les villages.
 - * M Marcel Dartinet transmet les remerciements des bénéficiaires des colis et bons de Noël.
 - * M Claude Picart fait le point sur l'église de Saint-Agnan fermée sur arrêté de mise en péril. M Druenes, architecte des monuments historiques, a exposé les démarches utiles. La mairie a lancé le marché pour études (subventionnables à 75% max.) et en second lieu pour rénovation (subventionnable à 80%).

CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 14 AVRIL 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020, TAUX DES TAXES, BUDGET PRIMITIF 2021

Délibérations votées à l'unanimité sauf DE 2021 10bis

- 1 Délibération : DE 2021 05 : vote du compte administratif 2020 sous la présidence de M Claude PICART.
- 4 Délibération : DE 2021 08 : vote des taux d'imposition. M LAHOUATI reprend la présidence après le CA.
Nb : même quand la collectivité maintient ses taux, les taxes augmentent par le fait de la revalorisation des bases.
Foncier bâti 11,52% (commune) Foncier non bâti 16,41%
- 5 Vote du budget primitif 2021
- 6 Délibération : DE 2021 09 : subventions aux associations. Les contraintes sanitaires ont empêché les manifestations festives et culturelles en 2020 et les mesures restrictives perdurent. Aucune subvention n'est accordée aux associations concernées.
- 7 Délibération : DE 2021 10bis : gestion des eaux pluviales urbaines : la commune conserve la compétence pour un an.
Pour 10 contre 0 abst 8
- 9 Vidéo protection : Mme Valérie Van Gysel présente le projet, suite à la visite du Major Franck Martin. Poursuite de l'étude.
- 11 Débroussaillage, élagage, fauchage : l'entreprise Neyrinck est retenue.
- 12 Espaces verts : 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. L'entreprise Espaces Verts Services est retenue.

CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 31 MAI 2021

Toutes délibérations votées à l'unanimité. Le PV ci-dessous sera présenté au prochain conseil pour validation.

- 3 Délibération : DE 2021 15 : installation de 18 prises d'illumination sur proposition de l'USESA.
Coût total : 3.051,24 € HT Part de la commune : 1.830,75 € HT
- 4 Délibération : DE 2021 16 : signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement, actes sexiste dans la fonction publique. La mise en place d'un dispositif de signalement est obligatoire depuis mai 2020. La commune adhère au dispositif du Centre de Gestion.
- 5 Délibération : DE 2021 20 : vote du budget primitif 2021.
- 6 Délibération : [DE 2021 19] DE 2021 21 : église de Saint-Agnan : lancement du projet d'étude de diagnostic avant travaux. M Claude Picart expose le plan de financement d'un total de 9.750 € HT:
DRAC 40% 3.900,00 € Département 35% 3.412,50 € Commune 25% 2.437,50 €
- 7 Délibération : DE 2021 22 : le siège du Syndicat de Écoles Primaires est transféré 1, rond-point du Cahot, 02330 Condé en Brie
- 9 Délibération : DE 2021 24 : bordurations et plateaux : demandes de subventions « Amendes de Police » montant des travaux 90.825€ TTC
Saconnay 1 : 25.410 HT Saconnay 2 : 14.500 HT Clos des Vignes : 32.590 HT ADICA (M.O.) : 3.187,50 HT
11. Devis : - Claude Picart demande un devis (ent. Bodet) pour un hamais de sécurité pour l'accès aux cloches de l'église du village.
- Achat de 2 défibrillateurs externes (sté Schiller) : 2.709,60 € ttc maintenance comprise. Devis accepté.
- 14 Questions diverses
 - * Mme Nelly Triconet demande plus d'implication de la commune dans la communication. Commission le 30 juin (rando).
 - * 13 et 14 juillet : MM J-Y Roulot et C Picart interrogent quant à la faisabilité des festivités. La sous-préfecture se prononcera.
 - * Rosiers : M Vincent Douard informe que le financement est conditionné à l'organisation d'une journée Coteaux Propres.
 - * Les travaux de construction de la ferme photovoltaïque devraient commencer en septembre.
 - * Mme Marylène Sourdnet demande le fauchage du chemin CR de Condé à La Chapelle.